

Document

Mettre un terme à la divergence de compétitivité entre la France et l'Allemagne

(Coe-Rexecode)

20 janvier 2011

Etude réalisée pour le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie - Janvier 2011

Depuis une dizaine d'années, la France a "décroché" par rapport à l'Allemagne. Ce décrochage s'explique pour l'essentiel par des politiques opposées de gestion du marché du travail et par une divergence de grande ampleur des coûts et des marges des entreprises. Nous proposons un "pacte de compétitivité industrielle" entre les entreprises, les salariés et l'ensemble des citoyens français.

Un recul historique des parts de marchés françaises

On constate depuis dix ans une rupture de compétitivité entre la France et l'Allemagne. L'écart n'a cessé de se creuser depuis 2000. Les exportations françaises étaient alors proches de 55% des exportations allemandes. Elles n'en représentent plus que 40%.

Des politiques opposées, une divergence des coûts et des marges

Il y a dix ans, les deux pays ont conduit des politiques du travail opposées. L'Allemagne a engagé des réformes profondes, allégé les charges sur le salaire, adopté une politique de compétitivité assumée par l'opinion. La France a choisi la réduction uniforme de la durée du travail. Cette contrainte a entraîné une hausse des coûts salariaux, bloqué la capacité d'adaptation et réduit les marges financières des entreprises

La France a perdu son avantage "prix" face à la qualité Made in Germany

L'enquête exclusive sur la compétitivité-prix menée par Coe-Rexecode auprès de 500 responsables d'achats européens montre que la compétitivité-prix des produits allemands est désormais souvent supérieure à celle des produits français. Or, sur les 20 années d'enquête, la perception de la qualité des produits allemands est en moyenne toujours supérieure.

L'urgence d'un "Pacte de compétitivité industrielle"

Les mesures structurelles fortes adoptées ces dernières années ne permettront pas d'endiguer la contraction de l'industrie française avant 5 ou 10 ans. Aussi, Coe-Rexecode propose que soit conclu rapidement un **Pacte français de compétitivité industrielle**.